

## Revue de la presse 25/12/ 2014

### ➤ Accidents de la route : baisse de 9,30% du nombre des morts entre janvier et octobre 2014

Le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, qui présidait la 61ème réunion de l'Assemblée générale du Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC), consacrée à l'étude et à l'approbation du plan d'action du CNPAC et de son budget 2015, mercredi 24 décembre 2014 à Rabat, a annoncé que le nombre des personnes tuées dans des accidents de la route a connu, entre janvier et octobre 2014, un repli de 9,30 pc, tandis celui des blessés graves a chuté de 14,29 pc durant la même période.

•MAP Info• MAP Express• Alyaoum 24•

### ➤ Entretien avec M. Mohamed Najib Boulif, le ministre délégué chargé du Transport

Dans une interview accordée par M. Mohamed Najib Boulif, le ministre délégué chargé du Transport, au journal « Le Matin du Sahara », le ministre a affirmé poursuivre le chantier de la réforme du transport routier de voyageurs d'une manière progressive et a considéré que l'approche participative adoptée est celle qui a permis d'aboutir à la version actuelle du contrat-programme et du projet du décret amendant le texte de 1963.

•Le Matin du Sahara•

### ➤ Tanger-Med : de record en record

Le port Tanger-Med vient de marquer son plus grand exploit en dépassant, mardi 23 décembre, sa capacité maximale en matière de trafic conteneurs. Le méga-complexe portuaire a réussi, à cet effet, à franchir la barre des trois millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds), soit une progression de 20% par rapport aux 2,55 millions EVP réalisés en 2013.

•Aujourd'hui le Maroc• Akhbar Al Yaoum•

### ➤ Marsa Maroc décroche la certification Iso 14001

Après avoir obtenu la certification pour ses installations, Marsa Maroc vient d'obtenir la certification relative à la protection de l'environnement, ISO 14001 version 2004 pour ses activités dans le port de Mohammédia et des activités «trafic routier» et «trafic conteneurs» au port de Casablanca. Quant aux ports d'Agadir, Laâyoune et Dakhla, Marsa Maroc a obtenu la certification qualité ISO 9001 version 2008. Ces certifications consacrent l'engagement de Marsa Maroc à mettre en place un système de management de la qualité et de l'environnement conforme aux standards internationaux.

•Le Matin du Sahara•

### ➤ Protection du littoral : la pagaille des dérogations

Le quotidien a consacré un article au projet de loi sur le littoral qui se trouve actuellement au stade de la chambre des conseillers, devrait protéger l'équilibre des écosystèmes côtiers et lutter contre la pollution. Selon les recommandations du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), ce projet devrait réduire les dérogations, clarifier les attributions de chaque intervenant, confier la gestion du littoral au conseil national de l'environnement et attribuer un système d'agrément spécifiques aux bureaux d'études techniques.

•L'Economiste•

### ➤ Hausse du trafic aérien sur Tanger

Le trafic aérien vers et à partir de Tanger a augmenté de 17%. Une hausse qui a profité essentiellement aux compagnies low cost. Répondant à une question orale à la deuxième Chambre, Mohamed Najib Boulif, le ministre délégué chargé du Transport, s'est déclaré ouvert à la conclusion d'une convention avec le conseil de la ville pour subventionner la connexion aérienne tangéroise.

•L'Economiste•